

Études Européennes, Spécialité Droit de la construction européenne

RNCP25635 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Code(s) ROME	K1901, K1903, K1902, K1904
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce master vise à préparer les étudiants aux responsabilités en relation avec l'Europe dans leur pays ou au sein des institutions européennes, ou à la préparation aux métiers d'enseignant-chercheur dans leur Université d'origine, spécialement par le développement de thèses en co-tutelle.

Le titulaire du diplôme pourra assurer des missions d'encadrement ayant un lien étroit avec la construction européenne et la mise en œuvre du droit et des politiques de l'Union tant dans le secteur public ou para-public (collectivités publiques, administration de l'Union) que dans l'entreprise privée.

Le professionnel titulaire du diplôme peut être amené à :

- conseiller une entreprise, une administration, une organisation sur les problématiques juridiques et les réglementations européennes ;
- élaborer et suivre l'instruction de dossiers juridiques ayant une portée européenne ;
- porter un projet sur toutes questions liées à l'Union européenne ;
- rédiger de manière analytique et approfondie une note ou un rapport à caractère juridique ;
- contribuer à la rédaction des contrats.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Appréhender et comprendre les relations entre l'Union européenne et ses États membres, leurs champs de compétences respectifs et leurs droits et obligations réciproques ;
- Maîtriser les enjeux de la construction européenne et le fonctionnement des institutions de l'UE ;
- Mener un raisonnement et une analyse juridique sur une question en droit de l'Union européenne ;
- Effectuer une veille juridique sur l'évolution des réglementations européennes et leurs applications nationales.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Institutions et organismes européens ;

- Administrations nationales ;
- Entreprises privées ;
- Professions libérales ;
- Organisations non gouvernementales (ONG) ;
- Organismes de formation spécialisés en droit européen.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et des autres organismes et institutions européens ;
- Fonctionnaires dans les administrations de l'État et des collectivités territoriales ;
- Assistant à la Cour de justice de l'Union européenne (notamment référendaires) ;
- Juriste d'entreprises spécialisées en droit européen ;
- Juriste dans les ONG spécialisées en droit européen ;
- Avocats.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Professions juridiques réglementées du secteur privé.

Statut des fonctionnaires de l'UE et du Conseil de l'Europe ; Régime applicable aux autres agents, notamment contractuels.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 050
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25635/>